



# Réseau national des Projets Alimentaires Territoriaux (Rn PAT) - Saison 2 -

*Réponse à l'appel à projet MCDR 2 du réseau Rural Français  
2018 - 2021  
Descriptif technique et financier*

**Avril 2018**

## **Intitulé du projet :**

Réseau national des Projets Alimentaire territoriaux (RnPAT) - Saison 2

## **Objectif général du projet :**

RnPAT Saison 2 a pour objectif de généraliser la co-construction, la mise en œuvre partagée et l'évaluation des projets alimentaires territoriaux et de leur dispositif en élargissant la mise en réseau des parties prenantes.

**Date de début et d'achèvement du projet :** du 01 septembre 2018 au 31 août 2021

## **1 – Une réussite en Saison 1 et des attentes qui autorisent la Saison 2**

Les dix partenaires<sup>1</sup> fondateurs du RnPAT auront mis à profit la période 2015 - 2018 pour définir, créer, installer et élargir le Réseau national pour un Projet Alimentaire Territorial co-construit et partagé (RnPAT) grâce à l'aide du Réseau Rural Français. Le RnPAT est aujourd'hui reconnu comme le méta-réseau de tous les acteurs et territoires des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT).

Ils ont traduit dans les faits leur objectif initial qui était de « *mettre en réseau les acteurs pour favoriser la co-construction et la mise en œuvre partagée de **projets alimentaires territoriaux** dans lesquels les collectivités porteurs du projet de territoire sont fortement impliquées, grâce à la multiplication des échanges, à la capitalisation des bonnes pratiques, à la production des outils méthodologiques indispensables et à des préconisations d'amélioration des politiques publiques.* »

Sont en effet déjà membres du RnPAT, des territoires ruraux de faible densité (le Pays du Doubs Central est par exemple un des territoires témoins), des territoires ruraux sous influence urbaine (Luberon, Pays Barrois ...), des villes moyennes (Albi), des agglomérations (Dinan...), des métropoles (Aix-Marseille Provence, Lyon, Lille...) et des départements (Gard, Nièvre) via leurs collectivités, pôles métropolitains, PETR ou Parcs naturels régionaux.

Le RnPAT rassemble également des têtes de réseaux et des acteurs impliqués dans les différents champs des systèmes alimentaires territoriaux : économie alimentaire (chambres d'agriculture, fédération des marchés de gros, organismes de développement agricole à statut d'onvar), culturel et gastronomie, nutrition santé, accessibilité sociale, environnement (Ademe, Vivacité, UNCPPIE, CAP PACA), urbanisme et aménagement (FNAU). Le monde de la recherche est bien représenté (chaire Unesco Alimentations du monde Montpellier Supagro, universités, écoles d'ingénieurs comme VatagroSup, l'institut Purpan ou l'Isara).

Le RnPAT a su fédérer les diversités, promouvoir les enjeux du système alimentaire territorial durable, contribuer à l'essor et à la reconnaissance des PAT, commencer à capitaliser les types de projets pour analyser les expériences, et proposer plusieurs outils méthodologiques adéquats : la banque des PAT et ses fiches territoires, Digest « Co-construire le Projet Alimentaire Territorial » et ses fiches points de vigilance (présentation lors du forum final du 22 juin 2018), les fiches expériences et thématiques, le rapport sur l'ingénierie financière des PAT, le rapport à venir sur l'étude des dynamiques locales, régionales et nationales en faveur des PAT...

---

<sup>1</sup> Terres en villes, Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture, Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme, Assemblée des Communautés de France, université Louis Lumière Lyon II, universités de Grenoble, Nantes et Paris X, Chaire Unesco Alimentations du Monde Supagro Montpellier et Conseil départemental du Gard

Le RnPAT a contribué également à améliorer les politiques publiques françaises (participation aux groupes de concertation sur les PAT et aux Etats Généraux de l'Alimentation) et européennes (séminaire PEI).

Les deux enquêtes en cours, *la première auprès des membres, la deuxième auprès de l'Etat en région, des Régions, réseaux ruraux et autres grands partenaires régionaux*, convergent pour considérer que **les trois principaux apports** du réseau sont :

1. L'échange de pratiques et d'exemples de PAT
2. La mise en réseau des acteurs
3. Les apports en méthodologie

La principale carence soulignée est le manque d'outils concrets. Elle sera en partie comblée d'ici la fin de la saison 1 à l'occasion du forum final.

### **Les attentes**

Les Etats Généraux de l'Alimentation ont plébiscité les PAT. De manière consensuelle, l'ensemble des acteurs en souhaite un fort développement dans les prochaines années. La feuille de route du gouvernement 2018-2022 pour la politique de l'alimentation, issue des EGA, pose ainsi l'accélération de l'élaboration des PAT comme une des conditions de réussite dans la mise en œuvre de cette politique.

Les acteurs régionaux, dont les réseaux ruraux régionaux, s'emparent actuellement du dispositif alors que de nombreux territoires s'engagent dans l'aventure PAT. L'Etat est lui-même demandeur d'une plus grande observation et évaluation du dispositif.

Outre les attentes de l'Etat qui seront notamment précisées lors des débats sur le projet de loi « pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine et durable », les acteurs régionaux et locaux expriment trois grandes attentes vis-à-vis du RnPAT :

- Continuer à accroître la connaissance autour des PAT : retours d'expériences, exemples concrets, contacts
- Développer les outils méthodologiques pour aider les porteurs de PAT
- Augmenter la présence du RnPAT en territoire via la complémentarité avec les réseaux ruraux régionaux, la DRAAF, en valorisant les initiatives régionales et en mettant l'accent sur les démarches en zone rurale.

De plus, l'encouragement des membres et des financeurs et l'envie des copilotes de poursuivre l'aventure commune ont autorisé ces derniers à co-construire avec l'équipe de coordination et de nouveaux partenaires le présent projet RnPAT Saison 2. Celui-ci vise à conforter cette première réussite, à satisfaire les attentes et à répondre aux objectifs de l'AAP MCDR 2018-2021.

## **2 – Les objectifs de RnPAT Saison 2**

### **L'objectif général**

RnPAT Saison 2 a pour objectif *de généraliser la co-construction, la mise en œuvre partagée et l'évaluation des projets alimentaires territoriaux et de leur dispositif en élargissant la mise en réseau des parties prenantes.*

## Les objectifs stratégiques

Le projet propose de consolider la dynamique PAT qui a bien gagné le monde des agglomérations en la rééquilibrant au profit des territoires ruraux et de contribuer à une meilleure cohérence de l'action en faveur de l'alimentation et du développement territorial, soit :

- 1<sup>er</sup> objectif : Consolider la co-construction à tous les niveaux et entre niveaux<sup>2</sup>
- 2<sup>ème</sup> objectif : Rééquilibrer la dynamique PAT au profit des territoires ruraux
- 3<sup>ème</sup> objectif : Contribuer à la cohérence des politiques
  - o En développant la coopération entre territoires ruraux et urbains,
  - o En améliorant la complémentarité des actions publiques en faveur de l'alimentation et du développement rural aux différentes échelles géopolitiques.

Les copilotes veilleront à tisser des relations avec les autres lauréats de l'appel à projet intéressés par la question alimentaire notamment à l'occasion des nombreux ateliers, séminaires et forum final de RnPAT Saison 1.

## Les 5 objectifs opérationnels

Pour réaliser l'objectif général et ces objectifs stratégiques, RnPAT Saison 2 poursuit 5 objectifs opérationnels qui sont autant d'axes du projet :

Axe 1 – Sensibiliser tous les acteurs aux enjeux de l'alimentation durable et des projets alimentaires territoriaux pour élargir le cercle des parties prenantes et consolider le réseau

Axe 2 – Capitaliser et contribuer à l'évaluation du dispositif PAT

Axe 3 - Accompagner les acteurs dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs PAT

Axe 4 – Innover dans les champs stratégiques des PAT

Axe 5 – Contribuer à la cohérence de la politique alimentaire aux différentes échelles et entre territoires

## Un projet en très forte adéquation avec les objectifs de l'AAP

On rappellera d'abord que la transversalité de la question alimentaire (spatiale et thématique) et la nature du méta-réseau RnPAT se prêtent bien à la prise en compte des enjeux multiples qui guident les objectifs du RRN<sup>3</sup>, les thèmes de l'appel à projet ainsi que ses objectifs stratégiques et opérationnels.

Le projet RnPAT Saison 2 s'inscrit en effet dans l'ensemble des champs thématiques cités par l'appel à projet et reprend les recommandations issues de l'évaluation à mi-parcours :

*« renforcer la capacité des projets à améliorer la mise en œuvre des PDRR, développer et renforcer le lien entre projets nationaux MCDR et les réseaux ruraux régionaux, renforcer le lien entre les projets nationaux et l'échelon européen du réseau rural par une participation accrue aux événements européens de l'ENRD, rééquilibrer les actions menées entre sujets agricoles et non agricoles afin de mieux impliquer les acteurs du développement local et globalement élargir l'implication des parties prenantes du développement rural, améliorer la valorisation et la capitalisation des multiples productions issues des projets et contribuer à décloisonner les différents volets de la politique de développement rural. »*

---

<sup>2</sup> Il s'agit notamment de rejeter l'idée d'un réseau descendant ainsi qu'une vision normative des PAT

<sup>3</sup> 1. accroître la participation des parties prenantes à la mise en œuvre de la politique de développement rural,

2. améliorer la qualité de mise en œuvre des programmes de développement rural régionaux (PDR),

3. informer le grand public et les bénéficiaires potentiels sur la politique de développement rural et sur les possibilités de financement,

4. favoriser l'innovation dans le secteur de l'agriculture, de la production alimentaire et de la foresterie ainsi que dans les zones rurales.

+ encourager la coopération sous toutes ses formes au niveau des territoires

Fort des acquis et limites de la saison 1, il nous semble que la saison 2 amplifie encore cette adéquation :

- En renforçant la prise en compte des spécificités rurales (trans axes), de la coopération entre territoires ruraux et urbains (quelques exemples récents ouvrent des portes, cf. l'axe 5) et de l'innovation (axe 4 indispensable pour contrecarrer une tendance naturelle des acteurs des dispositifs comme les Agendas 21 ou maintenant les PAT à la reproduction et standardisation d'actions classiques),
- En mettant l'accent sur la recherche de cohérence des politiques publiques aux différentes échelles (cf. plus particulièrement l'axe 5),
- En satisfaisant tous les points d'amélioration de l'évaluation à mi-parcours, notamment le renforcement des liens avec les réseaux ruraux régionaux (Trans axes et cf. plus particulièrement l'axe 3), la prise en compte des différentes échelles géopolitiques et des différents volets de la politique de développement rural (cf. l'axe 5),
- En expérimentant la prospective PAT Lab),
- En valorisant un apprentissage parfois douloureux (complexité administrative, incertitude et précarité financières) qui ont formé le chef de file, Terres en villes à une bonne maîtrise aujourd'hui de la conduite d'un tel projet et l'a pourvu d'une bonne résilience.

### 3 – Les 5 axes du projet et leurs actions

Sensibiliser, capitaliser, accompagner, innover et contribuer à la cohérence dessinent l'itinéraire cohérent et ambitieux du RnPAT pour la saison 2. La proposition est globale puisqu'elle entend s'adresser à tous les territoires, à tous les acteurs et à tous les réseaux d'acteurs au profit d'une vision systémique du Projet Alimentaire Territorial.

#### **Axe 1 – Sensibiliser tous les acteurs aux enjeux de l'alimentation durable et des projets alimentaires territoriaux pour élargir le cercle des parties prenantes et consolider le réseau**

Le premier axe conduit sous la responsabilité de Terres en villes traduit une évolution importante au regard de la Saison 1. La généralisation des PAT sur le territoire national reste en effet à conduire. La sensibilisation est encore prioritaire. Le réseau doit donc dépasser la sphère technique pour contribuer à élargir le cercle des parties prenantes des PAT et de leur dispositif. C'est en mettant en valeur dans le débat public sur l'alimentation, son atout principal, *la diversité de ses membres et de leurs points de vue*, que le RnPAT apportera sa contribution. Pour y arriver, l'élargissement et la professionnalisation de la conduite du méta réseau sont incontournables.

#### **A1.1 – Sensibiliser tous les acteurs aux enjeux de l'alimentation durable et des projets alimentaires territoriaux**

Cette action sera conduite par Terres en villes en partenariat avec Cap Rural, l'AdCF, France Urbaine, Régions de France et les partenaires de la recherche via notamment l'appel à des stagiaires.

##### **A1.11 – Etudier, coproduire et diffuser des plaidoyers et argumentaires**

La sous-action consistera à :

- Dresser l'état de l'art comparatif des plaidoyers et argumentaires existants : on appréciera leurs émetteurs et publics, leurs contenus, leurs formes (papier,

numérique, vidéo...), leurs modalités d'utilisation, leurs impacts dans le débat public national et local.

- Coproduire des plaidoyers et argumentaires spécifiques. Trois cibles seront privilégiées :
  - Les citoyens.
  - les nombreux élus qui ne sont pas encore sensibilisés à la question alimentaire ou qui éprouvent des difficultés à intégrer cette dimension dans les orientations et politiques de leurs collectivités : Terres en villes se rapprochera à cette occasion des associations nationales d'élus.
  - Les acteurs économiques encore peu impliqués dans les PAT : Terres en villes se rapprochera à cette occasion de leurs organismes nationaux.

#### **A1.12 - Participer au débat public sur l'alimentation par la controverse**

La sous-action consistera à :

- Identifier les principales controverses en s'appuyant sur les productions de la session organisée par CAP Rural en Auvergne Rhône-Alpes en 2018 et sur les travaux des membres,
- Organiser ou contribuer à des événements grand public donnant à voir ces controverses,
- Capitaliser ces événements pour conforter ou dépasser ces controverses.

#### **A1.2 – Consolider le réseau**

Cette action sera conduite sous la responsabilité de Terres en villes et des instances du réseau. Les leçons de la saison 1 ont guidé les choix pour la saison 2 :

- Etre proactif dans l'élargissement du réseau,
- Accorder une grande attention à l'organisation et au fonctionnement des instances du méta-réseau,
- Consacrer plus de temps du chef de file au pilotage administratif du réseau tout en améliorant l'articulation entre pilotage technique et administratif,
- Augmenter significativement le temps et les moyens consacrés à la communication, au rôle de plateforme et de lieu ressources du RnPAT,
- Sanctuariser le forum final qui est le moment fort de clôture de la saison, de valorisation de ses productions et le temps d'échanges sur les perspectives.

#### **A1.21 - Piloter le réseau en élargissant sa base**

Le pilotage du réseau et du projet Saison 2 assuré par Terres en villes sera professionnalisé dans trois directions :

- L'élargissement du réseau : jusqu'à présent le fil de l'eau a prédominé. Il s'agit dorénavant de définir une stratégie qui vise à privilégier la recherche de nouveaux membres dans les champs encore trop peu représentés (hors collectivités) : culturel et gastronomie, nutrition santé, accessibilité sociale, environnement.

*Une attention particulière sera portée aux organisations particulièrement investies sur la thématique, par exemple IUFN, Let's Food City, RMT alimentation locale qui ont d'ailleurs été sollicitées pour participer à ce présent projet. Avec l'IUFN, il a été finalement convenu que le RnPAT et le consortium *Labo des praticiens de PAT* se rencontreront deux fois l'an pour confronter leurs programmes d'activités et rechercher la meilleure complémentarité, voire mettre en place des coopérations pour certaines actions.*

- Le fonctionnement plus régulier des instances du réseau et de pilotage du projet Saison 2 :
  - Coté réseau, sont prévues chaque année la tenue de la conférence plénière de juin et 3 réunions de l'équipe de coordination dont la moitié des membres est élue par la conférence plénière.
  - Côté pilotage du projet RnPAT Saison 2, le *comité de pilotage* se réunira deux fois l'an. Il sera composé des signataires de la convention (les partenaires dits financiers (APCA, Réseau CIVAM, Résolis, Université de Lumière Lyon II, université de Nantes) et des autres partenaires politiques : AdCF, France Urbaine, Régions de France, APCMA, ANPP, Cap Rural, Réseau rural PACA, coordinateurs du réseau PAT en nouvelle Aquitaine et autres réseaux ruraux régionaux partenaires, Conseil départemental du Gard, CNFPT, FPNRF, FNAU, Chaire Unesco Alimentations du Monde Supagro Montpellier, UNCPPIE, MAA (DGPE, DGAL), CGET.

Ces partenaires ont déjà donné leur accord par mel, certains même par lettres de soutien. D'autres qui n'ont pu être contactés (Leader France, AMF) viendront compléter ce comité en cours de projet.

Un *Cotech* composé des signataires de la convention et/ou des membres de l'équipe de coordination assurera le suivi technique du projet en s'appuyant sur les travaux réguliers de *l'équipe technique des deux copilotes*.

Les réunions de l'équipe de coordination du réseau et du *Cotech* se tiendront à la suite pour optimiser l'agenda.
- Une meilleure organisation du chef de filât qui vise à :
  - Poursuivre le pilotage stratégique,
  - Renforcer le suivi administratif et financier et son articulation avec le pilotage stratégique,
  - Accorder plus de temps à une communication mieux définie,
  - Répondre de manière plus réactive aux demandes ponctuelles des membres. Cette tâche sous-estimée en saison 1, nécessite de prévoir un temps de travail suffisant en rapport avec l'élargissement du réseau.

Le transfert du siège de Terres en villes à Paris début 2019 facilitera cette professionnalisation.

#### **A1.22 - Développer la communication RnPAT**

Le renforcement de la communication est indispensable à la vie du réseau et à la poursuite des objectifs de la saison 2. Il se concrétisera par :

- La définition d'une charte graphique et d'un plan annuel de communication y compris une programmation des interventions extérieures,
- Une plaquette de communication et une vidéo,
- Les newsletter
- L'amélioration du site avec une meilleure ergonomie, le développement de nouvelles fonctions (mise à disposition de vidéos, webinar, mooc – cf. axes 2 et 3), le développement des liens avec les sites des membres et partenaires et sa gestion régulière en consacrant des journées suffisantes de webmaster.

#### **A1.23 - Organiser le Forum final de la saison 2**

Ce sera le moment fort de clôture de la saison, de valorisation de ses productions et le temps d'échanges sur les perspectives. L'expérience du prochain Forum de la Saison 1 du 22 juin 2018 sera capitalisée.

#### **A1.24 - Evaluer la saison 2**

Contrairement à la session 1 durant laquelle les co-pilotes ont peiné à organiser une auto-évaluation participative, on prévoit pour cette deuxième de faire appel à un prestataire. La définition d'indicateurs présentés et validés lors de la tenue du premier comité de pilotage et renseignés au fur-et-à-mesure du projet facilitera l'intervention du prestataire.

#### **A1.25 - Diffuser les résultats de la saison 2**

Un plan de diffusion sera adopté.

### **Axe 2 - Capitaliser et contribuer à l'évaluation du dispositif PAT**

Cet axe cognitif et méthodologique sera copiloté par Terres en villes et l'APCA (Terres en villes assurant le chef de filât) en partenariat avec Résolis, la Chaire Unesco Alimentations du Monde SupAgro Montpellier et Cap Rural. Les universités, écoles d'ingénieurs et l'Inra seront associés à ces travaux. Un comité technique et scientifique sera constitué pour garantir la qualité des travaux.

Cet axe poursuit la gageur de vouloir répondre aux besoins :

- De l'Etat : ministère de l'agriculture et ses partenaires d'autres ministères
- Des réseaux ruraux régionaux
- Des collectivités et notamment des Régions et des territoires de projet
- Des têtes de réseaux
- Des acteurs engagés localement dans des PAT
- De la recherche

Il s'agira donc d'abord d'identifier et comparer ces différentes demandes pour mieux chercher à les réunir lorsque cela sera gage d'efficience. Après la définition de la stratégie, il sera temps de caractériser les PAT, d'alimenter la banque des PAT et d'évaluer le dispositif.

#### **A2.1 - Observer et caractériser les PAT**

Sous le chef de filât de Terres en villes et de Résolis, cette action sera conduite en copilotage avec l'APCA et la Chaire Unesco. Plusieurs Réseaux Ruraux Régionaux, réseaux spécifiques PAT et chercheurs seront associés aux travaux.

La sous-action consistera à

- Définir l'objet PAT : le terme PAT renvoie en effet à plusieurs réalités (PAT labellisés par le MAA, projets lauréats en tant que PAT à l'appel à projets du PNA, PAT « autoproclamés », démarches alimentaires territoriales assimilables à des PAT, etc...)
- Définir la stratégie d'observation et de caractérisation, notamment les rôles de la banque des PAT au regard des attentes des uns et des autres,
- Définir la méthode de caractérisation des PAT et les outils à mettre en place,
- Mettre en œuvre l'observation, analyser et caractériser,
- Produire une note de conjoncture annuelle et les autres livrables.



## **A2.2 - Mieux organiser la banque des PAT et de leurs actions**

Sous le chef de filât de l'APCA, cette action sera conduite en copilotage avec Terres en villes, Résolis et la Chaire Unesco. Plusieurs Réseaux Ruraux Régionaux, réseaux spécifiques PAT et chercheurs seront associés aux travaux.

L'action consistera à :

- Stabiliser la nomenclature et les données à collecter en liaison avec l'action A2.1,
- Co-collecter l'information avec l'ensemble des parties prenantes : les régions AURA, PACA, Nouvelle Aquitaine ont déjà été sollicitées pour co-construire et expérimenter la méthode. Une démarche sera entreprise auprès de la Région Grand-Est.
- Mettre à jour régulièrement la banque,
- Produire des descriptions synthétiques des projets à vocation de communication,
- Assurer sa promotion et la valorisation des projets.

## **A2.3 - Contribuer à l'évaluation du dispositif**

Sous le chef de filât de Terres en villes, cette action sera conduite sous la responsabilité d'un comité de copilotage comprenant l'Etat, les associations d'élus partenaires, l'APCA, Résolis, la Chaire Unesco et les chercheurs. Plusieurs Réseaux Ruraux Régionaux, réseaux spécifiques PAT et membres du RnPAT (cf. notamment les organismes d'enseignement et recherche) seront associés aux travaux.

### ***A2.31 - Evaluer le dispositif***

Cette évaluation mobilisera deux échantillons :

- ***L'échantillon des 13 territoires témoins de la saison 1***  
Cet échantillon témoin étudié depuis 2015 permet d'apprécier l'impact du dispositif PAT dans des territoires qui se préoccupaient à l'origine d'alimentation mais qui n'ont pas forcément choisi de s'engager dans un PAT.
- ***L'échantillon représentatif des types de PAT***  
Il sera déterminé à partir des résultats de l'action A2.1. La méthode sera précisée entre chercheurs, experts et autres acteurs.

### ***A2.32 - Produire l'analyse et la synthèse***

On prévoit l'organisation d'un séminaire ad'hoc pour mettre en débat l'analyse et de produire le rapport final.

### ***A2.33 - Préconiser des évolutions du dispositif et des conseils pour enrichir le cadre évaluatif d'un PAT (cf. axe 3)***

La production de contributions au débat et de fiches points de vigilance concrétisera ce travail.

## **Axe 3 - Accompagner les acteurs dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs PAT**

L'axe 3 sera placé sous le chef de filât de l'APCA, en copilotage avec Terres en villes. Plusieurs partenaires sont mobilisés pour construire et conduire collectivement les différentes actions en fonction de leurs domaines de compétences et d'expertises parmi lesquels le Réseau Civam, L'UnCPIE, le CNFPT, AgroParisTech, Citego. Plusieurs réseaux ruraux régionaux ou réseaux de PAT en région seront impliqués.

Cet axe stratégique s'appuie déjà sur les acquis de la saison 1 : initiation de de la boîte à outils, premières enquêtes sur les besoins, bilan du partenariat avec certains réseaux ruraux régionaux... Il valorise les spécificités du méta réseau RnPAT qui permet :

- de favoriser la mutualisation et la mise à disposition des outils créés par ses membres et partenaires,
- de produire une analyse comparative partagée de ces outils favorisant leur bonne appropriation par les acteurs,
- d'identifier et chercher à combler les carences soit en favorisant la production d'un nouvel outil par un membre ou partenaire, soit en coproduisant l'outil manquant,
- D'assurer une très large diffusion.

Le parti pris est de favoriser une articulation équilibrée (dans les deux sens) entre les 3 niveaux : local, régional et national. A ce titre, l'expérimentation avec les réseaux ruraux régionaux ou réseaux de PAT en région est stratégique

### **A3.1 - Mieux identifier les besoins par public prioritaire**

L'action sera placée sous la responsabilité de l'APCA en copilotage avec Terres en villes et Cap Rural et sera conduite en partenariat avec le Réseau CIVAM et d'autres partenaires comme l'AdCF.

Les résultats de la saison 1 ont conduit à privilégier 4 publics en saison 2 :

1. Les chefs de projets PAT et leurs accompagnants (assistants à maître d'ouvrage, maîtres d'œuvre). Une attention particulière sera portée aux chefs de projet PAT des territoires ruraux peu outillés en ingénierie,
2. Les animateurs de réseaux régionaux de PAT,
3. Les praticiens des organisations encore insuffisamment impliquées dans les PAT : grands acteurs économiques, acteurs de la santé, de l'accessibilité sociale, du culturel, de l'urbanisme,
4. Les collectifs d'agriculteurs et leurs conseillers.

Un focus thématique sera également mis en avant, celui de la gouvernance des PAT et de leur contractualisation.

L'action mobilisera plusieurs méthodologies (complément d'enquêtes, entretiens, ateliers d'échanges...) qui seront précisées dans les prochains mois et se concrétisera par un **plan stratégique** indiquant par public cible, les attentes, les outils prioritaires à créer et leurs conditions de réalisation. Ce plan orientera la conduite des autres actions de l'axe 3. Elle sera réalisée en première année.

### **A3.2 - Mieux outiller les acteurs en complétant la boîte à outils PAT**

Cette action sera placée sous la responsabilité de l'APCA avec l'appui de Terres en villes et de plusieurs partenaires (UNCPIE, Réseau CIVAM, AdCF, CNFPT, AgroParisTech) et membres. Elle comprend trois sous-actions.

#### ***A3.21 - Mettre à jour l'état des lieux des outils et leur analyse partagée***

Ce travail qui sera mené auprès des membres du RnPAT, de ses partenaires et d'autres organismes ou réseaux d'accompagnement de porteurs de projets permettra de compléter la collecte des ressources (guides, supports, brochures, rapports, documents digitaux, etc.) déjà existantes et de les capitaliser au sein d'un espace partagé.

Cet exercice permettra aussi de déterminer les manques et de les croiser avec les besoins exprimés par les différents publics ciblés (cf. action A3.1). Une attention particulière sera

accordée aux démarches initiées autour de **la problématique d'approvisionnement local de la restauration collective**.

#### **A3.22 - Mettre à disposition ces outils et définir leurs conditions d'appropriation par les acteurs**

Les conditions de partage et de mise à disposition de l'information et de la matière existantes entre les parties prenantes seront précisées et le site internet du RnPAT sera enrichi d'un volet consacré aux outils.

Leurs modalités d'appropriation seront étudiées et précisées pour chaque catégorie d'outils. Mais d'ores-et-déjà sont annoncés :

- Un espace de discussion ou forum sera créé sur le site internet pour encourager l'échange direct entre les membres du RnPAT. Les questions et réponses viendront ainsi alimenter les travaux de l'ensemble des membres et du RnPAT
- Une expérimentation sur la valorisation croisée des outils produits en région et des outils du RnPAT sera conduite dans le cadre de l'action A3.4 - *Expérimenter une coopération renforcée entre RnPAT et les réseaux régionaux (réseaux ruraux régionaux, réseaux spécifiques PAT...)*.

#### **A3.23 - Coproduire ou aider à produire de nouveaux outils d'accompagnement**

Le programme partenarial de production sera arrêté en fonction des résultats des actions précédentes et des priorités initiales (publics et thématiques prioritaires).

Outre les productions qui peuvent être confiés à tel ou tel partenaire expert, la co-construction et la réalisation de ces outils seront pilotées par des « groupes projet », copilotés par l'APCA et un autre partenaire comme le Réseau CIVAM.

#### **A3.24 - Conduire un focus sur la gouvernance et la contractualisation**

Cette action sera placée sous la responsabilité de Terres en villes en co-pilotage avec l'APCA et Cap rural.

De manière récurrente, les principales demandes des chefs de projets et de leurs accompagnants portent sur les configurations d'une « bonne gouvernance » et les modalités de contractualisation visées par la LAAF.

En s'appuyant sur les travaux de la saison 1 et les travaux de l'axe 2 de la saison 2, il s'agira de faire le point sur l'existant en intégrant les travaux de recherche récents (cf. PSDR Frugal, Syam...) et de produire les outils utiles en la matière : fiches expériences, conseils et préconisations sous différentes formes à préciser ultérieurement.

#### **A3.3 - Former les acteurs**

L'action sera placée sous la responsabilité de l'APCA en co-pilotage avec Terres en villes et Cap rural. Plusieurs partenaires seront à ce titre mobilisés : AgroParisTech, le CNFPT, Infoma, etc. En complément de la boîte à outils et des différents temps d'échanges (séminaires, groupes d'échanges de pratiques, journée de mutualisation, etc.) cette action a pour ambition de rendre les acteurs autonomes dans la mise en œuvre de leurs projets en s'adaptant au mieux à leurs contraintes et exigences. Cette action comprend deux sous-actions.

### ***A3.31 - Construire des programmes de formation***

En fonction des résultats acquis dans l'action A3.21, divers programmes de formation pour les publics prioritaires seront développés en partenariat avec les structures compétentes identifiées et proposés aux membres du RnPAT.

Ces programmes de formation pourront notamment s'appuyer sur une ingénierie pédagogique stabilisée et proposée par AgroParisTech et Terres en villes dans le cadre du référentiel métier des chargés de mission en agriculture et alimentation. L'action A3.32 permettra dès lors de tester sa mise en pratique et d'enrichir son contenu.

### ***A3.32 - Expérimenter et proposer des formats innovants de formation***

Cette sous-action consistera à proposer en sus des formations dites « traditionnelles », des formes innovantes voire « flexibles » de formation. Celles-ci pourraient revêtir le caractère de Mooc, de Webinar, de coaching ou de tout autre format à préciser. Le partenaire CITEGO est pressenti comme partenaire de cette action.

## **A3.4 - Expérimenter une coopération renforcée entre RnPAT et les réseaux régionaux (réseaux ruraux régionaux, réseaux spécifiques PAT...)**

L'action sera placée sous la responsabilité de Terres en villes en copilotage avec l'APCA, Cap Rural, le Réseau Rural Paca et les coordinateurs du réseau PAT de Nouvelle Aquitaine.

### ***A3.41 - Valoriser et diffuser les initiatives et acquis des réseaux ruraux régionaux en matière de PAT***

La sous action consistera :

- A constituer à partir des résultats de l'étude sur l'articulation des dynamiques locales régionale et nationales (saison 1), un réseau de correspondants régionaux,
- A définir ensemble les critères et la méthode de collecte, de mise en forme et de valorisation,
- D'organiser la capitalisation et diffusion

### ***A3.42 - Accompagner les animateurs de réseau***

Cette demande a été exprimée par les praticiens enquêtés.

On propose d'organiser un atelier d'animateurs régionaux ainsi qu'un voyage d'étude dans une région/territoire par an et de mettre en place un système de questions/réponses entre animateurs et copilotes du RnPAT.

### ***A3.43 - Mettre à disposition des acteurs locaux en région les ressources du RN PAT***

Cette demande a été massivement exprimée par les techniciens enquêtés. Certains ont aussi souhaité que le Rn PAT délocalise une partie de ces ateliers et séminaires en région.

Trois expérimentations test seront conduites :

- en Auvergne Rhône-Alpes avec Cap Rural : l'expérimentation comprendra notamment la participation active du Rn PAT à l'animation de plusieurs sessions du Groupe de travail SAAT animé par Cap Rural et la co-organisation d'une journée de sensibilisation des élus,
- en PACA sous des formes à préciser en première année,
- en Nouvelle Aquitaine sous des formes à préciser en première année.

RnPAT 2 souhaiterait conduire une quatrième expérimentation en Outremer. De premiers contacts ont d'ailleurs été pris avec le réseau rural de la Martinique.

## **Axe 4 – Innover dans les champs stratégiques des projets alimentaires territoriaux**

Copiloté par Terres en villes et l'APCA (chef de filât assuré par Terres en villes) cet axe mobilisera Résolis, la recherche et les réseaux ruraux régionaux ainsi que la banque des PAT. L'innovation est une des grandes priorités de la saison 2 afin d'identifier « les pépites », de les analyser et de les faire connaître pour contribuer à la créativité d'un dispositif PAT défini par la Loi de manière suffisamment ouverte.

### **A4.1 - Repérer et valoriser les innovations dans les 6 champs stratégiques du PAT**

La sous-action s'intéresse à l'innovation dans deux dimensions : l'innovation dans les PAT et le PAT comme vecteur de diffusion d'innovations extérieures.

On évitera l'erreur de la saison 1 durant laquelle a été privilégié un bon travail d'analyse de fond (cf. fiches dites Onvar) au détriment d'une diffusion rapide et utile auprès des acteurs. Pour cela, on produira deux types de livrables : une fiche expérience simplifiée type porté à connaissance et une fiche expérience approfondie qui propose une analyse des innovations les plus prometteuses. La méthode, les critères des deux types de fiches et les modalités de validation seront définis en première année.

Les six champs du PAT seront investis : économie alimentaire, culturel et gastronomie, nutrition santé, accessibilité sociale, environnement urbanisme/aménagement. Ces fiches, vidéos ou autres formes, seront intégrés dans la banque des PAT.

### **A4.2 - Co-construire "Pat Lab", laboratoire prospectif des PAT**

L'objectif est d'accroître la créativité et l'attractivité du Rn PAT en mobilisant la prospective pour mieux contribuer à la territorialisation de la politique alimentaire. La saison 2 permettra de tester la capacité du réseau à conduire des prospectives avec des experts dans les trois thèmes stratégiques du modèle économique, de la justice alimentaire et la planification alimentaire.

#### ***A4.21 - Prospective sur le modèle économique des PAT***

En partenariat avec la Caisse des Dépôts et des Consignations, ce travail copiloté par Terres en villes et l'APCA visera à caractériser les modèles économiques alimentaires proposées/soutenus par les PAT et à questionner leur durabilité et pérennité.

#### ***A4.22 - Prospective sur le rôle des PAT dans la justice alimentaire***

On s'appuiera sur un premier travail de la saison 1 (pauvreté en milieu rural) et le chantier de Cap Rural « pauvreté et alimentation dans le rural ». Sera organisé un atelier prospectif.

#### ***A4.23 - Prospective sur le rôle des PAT dans la planification alimentaire***

On prendra en compte les acquis passés mais encore incomplets de Terres en villes et de la FNAU en saison 1 ainsi que le résultat des recherches action comme le PSDR4 Frugal. ». Sera organisé un atelier prospectif et seront produites des fiches d'expériences.

## **Axe 5 – Contribuer à la cohérence de la politique alimentaire aux différentes échelles et entre territoires**

C'est la finalité de l'appel à projet MCDR de contribuer à l'évolution des politiques publiques en matière de développement rural mais aussi sectorielles (cf. agriculture). La transversalité de la question alimentaire et son caractère multi-acteurs font de l'alimentation une thématique qui permet de revisiter les politiques publiques et de cerner les grandes évolutions à l'œuvre.

L'axe 5, ambitieux et complet, souhaite tirer parti de ce point de vue fécond en s'intéressant à toutes les échelles et aux différentes catégories de territoires.

#### **A5.1 - Favoriser la cohérence des politiques entre l'échelle nationale, régionale et locale**

Cette action consistera à :

- clarifier la question des compétences des collectivités en valorisant les travaux comme la base de connaissance produite dans le cadre du PSDR Frugal
- repérer les bonnes pratiques de coopération
- les analyser pour en tirer des préconisations
- les soumettre à un séminaire critique
- diffuser les résultats

#### **A5.2 - Développer la coopération entre territoires ruraux et urbains**

La même méthode que celle de l'action A.51 sera employée, complétée d'ateliers terrain dans les périmètres des coopérations interterritoriales type Sud Meurthe-et-Moselle, Stratégie agricole et alimentaire interterritoriale autour de Grenoble, PAT Aix-Marseille- Provence/Pays d'Arles, département du Gard et de la Nièvre

#### **A5.3 - Contribuer à la dimension européenne de la politique alimentaire et de développement rural**

Outre la participation à des événements organisés par l'Union Européenne (type PEI), l'action consistera en deux sous actions :

##### ***A5.31- Mieux articuler PAT et Leader***

Il s'agira d'étudier en partenariat avec Leader France la manière dont les démarches LEADER peuvent aujourd'hui être des outils/leviers pour faire émerger, accompagner et financer des PAT,

##### ***A5.32 - Organiser un atelier Ipes food***

Il s'agira d'organiser avec la Chaire Unesco un atelier Ipes Food centré sur la PAC après 2020 et l'alimentation.

#### **A5.4 - Développer la reconnaissance des gouvernements locaux dans la politique alimentaire mondiale grâce à la coopération décentralisée**

On dressera l'état de l'art de la Coopération décentralisée dans les territoires de PAT en matière alimentaire et dégagera des propositions d'action. On continuera à proposer une coopération à Let's food cities.

#### IV – la production de livrables

Axes	Actions	Sous - Actions	Livrables prévus	Organisme en responsabilité	Année prévisionnelle
Axe 1 – Sensibiliser tous les acteurs aux enjeux de l'alimentation durable et des projets alimentaires territoriaux pour élargir le cercle des parties prenantes et consolider le réseau	A1.1 – Sensibiliser tous les acteurs aux enjeux de l'alimentation durable et des projets alimentaires territoriaux	A1.11 - <i>Etudier, coproduire et diffuser des plaidoyers et argumentaires</i>	Etat de l'art Production de plaidoyers et argumentaires	Terres en villes	Année 1 Année 2 et 3
		A1.12 - <i>Participer au débat public sur l'alimentation par la controverse</i>	Compte -rendu des évènements	Terres en villes et CapRural	Les 3 années
Axe 1 – Sensibiliser tous les acteurs aux enjeux de l'alimentation durable et des projets alimentaires territoriaux pour élargir le cercle des parties prenantes et consolider le réseau	A1.2 – Consolider le réseau	A1.21 - <i>Piloter le réseau en élargissant sa base</i>	Fiches adhérents, bilan annuel RnPAT	Terres en villes	Les 3 années
		A1.22 - <i>Développer la communication RnPAT</i>	Charte graphique, plan annuel de communication, plaquette communication, vidéo, évolution site internet, newsletter	Terres en villes	Les 3 années
		A1.23 - <i>Organiser le Forum final de la saison 2</i>	Actes du Forum	Terres en villes	Année 3
		A1.24 - <i>Evaluer la saison 2</i>	Rapport du prestataire	Terres en villes	Année 3 surtout
		A1.25 - <i>Diffuser les résultats de la saison 2</i>	Plan de diffusion	Terres en villes	Année 3

Axes	Actions	Sous - Actions	Livrables prévus	Organisme en responsabilité	Année prévisionnelle
<b>Axe 2 – Capitaliser et contribuer à l'évaluation du dispositif PAT</b>	<b>A2.1 – Observer et caractériser les PAT</b>		Méthode Note de conjoncture annuelle et autres livrables à préciser ultérieurement	Terres en villes et Résolis	Les 3 années
	<b>A2.2 - Mieux organiser la banque des PAT et de leurs actions</b>		Nomenclature Fiches PAT Banque des PAT	APCA	Les 3 années
	<b>A2.3 – Contribuer à l'évaluation du dispositif</b>	A2.31 – Evaluer le dispositif A2.32 – Produire l'analyse et la synthèse  A2.33 – Préconiser les évolutions du dispositif et des conseils pour enrichir le cadre évaluatif d'un PAT (cf. axe 3)	Traitements sur deux échantillons  Acte du séminaire et rapport final  Contributions	Terres en villes Terres en villes et recherche Terres en villes	Les 3 années Année 2 Surtout années 2 et 3



Axes	Actions	Sous action	Livrables prévus	Organisme et personne en responsabilité	Date prévisionnelle de production		
<b>Axe 3 - Accompagner les acteurs dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs PAT</b>	<b>A3.1 - Mieux identifier les besoins par public prioritaire</b>		Etat des besoins par public prioritaire Plan stratégique	APCA avec appui Réseau CIVAM	Année 1		
	<b>A3.2 - Mieux outiller les acteurs en complétant la boîte à outils PAT</b>	<i>A3.21 - Mettre à jour l'état des lieux des outils et leur analyse partagée</i> <i>A3.22 - Mettre à disposition ces outils et définir leurs conditions d'appropriation par les acteurs</i> <i>A3.23 - Coproduire ou aider à produire de nouveaux outils d'accompagnement</i> <i>A3.24 - Conduire un focus sur la gouvernance et la contractualisation</i>	Etat partagé des ressources Evolution du site  Les outils créés	APCA avec appui Réseau CIVAM APCA avec appui Réseau CIVAM  APCA et partenaires experts	Année 1 et 2 Les 3 années  Les 3 années		
			Fiches expériences, conseils et préconisations	Terres en villes	Les 3 années		
			<b>A3.3 - Former les acteurs</b>	<i>A3.31 - Construire des programmes de formation</i> <i>A3.32 - Expérimenter et proposer des formats innovants de formation</i>	Les programmes	APCA, Terres en villes, AgroParisTech et Cnft	Les 3 années
					Les formats mis en œuvre		Les 3 années
	<b>A3.4 - Expérimenter une coopération renforcée entre RnPAT et les réseaux régionaux (réseaux ruraux régionaux, réseaux spécifiques PAT...)</b>	<i>A3.41 - Valoriser et diffuser les initiatives et acquis des réseaux ruraux régionaux en matière de PAT</i> <i>A3.42 - Accompagner les animateurs de réseau</i> <i>A3.43 - Mettre à disposition des acteurs locaux en région les ressources du RN PAT</i>	Etat des lieux, méthode et modalités de capitalisation	Terres en villes, Cap Rural, RRR PACA et coordinateurs réseau PAT Nouvelle Aquitaine	Les 3 années		
			Actes des ateliers annuels Compte-rendu des voyages d'étude		Les 3 années		
Méthode et modalités de mise à disposition			Les 3 années				

Axes	Actions	Sous action	Livrables prévus	Organisme et personne en responsabilité	Date prévisionnelle de production
<b>Axe 4 - Innover dans les champs stratégiques des projets alimentaires territoriaux</b>	<b>A4.1 - Repérer et valoriser les innovations dans les 6 champs stratégiques du PAT</b>		Fiches expériences simplifiées Fiches expériences approfondies Vidéos ou autres formes	Terres en villes, APCA et Résolis	Les 3 années
	<b>A4.2 - Co-construire "Pat Lab", laboratoire prospectif des PAT</b>	<b>A4.21 - Prospective sur le modèle économique des PAT</b>	Rapport d'étude	Terres en villes, APCA et Caisse des dépôts et consignations	Année 1 et 2
		<b>A4.22 - Prospective sur le rôle des PAT dans la justice alimentaire</b>	Actes séminaire prospectif	Terres en villes et Cap rural	Les 3 années
		<b>A4.23 - Prospective sur le rôle des PAT dans la planification alimentaire</b>	Fiches expériences approfondies Actes atelier prospectif	Terres en villes et Fnau	Les 3 années

Axes	Actions	Sous action	Livrables prévus	Organisme et personne en responsabilité	Date prévisionnelle de production
<b>Axe 5 - Contribuer à la cohérence de la politique alimentaire aux différentes échelles et entre territoires</b>	<b>A5.1 - Favoriser la cohérence des politiques entre l'échelle nationale, régionale et locale</b>		Etat de l'art, fiches bonnes pratiques ou autres modalités, actes du séminaire, contributions	Terres en villes	Les 3 années
	<b>A5.2 - Développer la coopération entre territoires ruraux et urbains</b>		Etat de l'art, fiches bonnes pratiques ou autres modalités, actes des ateliers terrain, contributions	Terres en villes	Les 3 années
	<b>A5.3 - Contribuer à la dimension européenne de la politique alimentaire et de développement rural</b>	<b>A5.31- Mieux articuler PAT et Leader</b> <b>A5.32 - Organiser un atelier Ipes food</b>	Interventions dans les événements européens Rapport sur articulation entre PAT et Leader Actes atelier Ipes food	Terres en villes et Chaire Unesco	Les 3 années Année 1 et 2 Année 2
	<b>A5.4 - Développer la reconnaissance des gouvernements locaux dans la politique alimentaire mondiale par la coopération décentralisée</b>		Rapport comprenant état des lieux et propositions d'action	Terres en villes et Chaire Unesco	Année 1 et 2

## **VI - Le budget prévisionnel**

On se reportera au budget joint et à la demande d'aide 2018/2019.